



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 05 JUILLET 2022

**CONVOCACTION**

Date :  
**20/06/2022**  
Envoi le :  
**27/06/2022**  
Publication le :  
**27/06/2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 05 juillet à 20h30 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET Maire en exercice.

**Nombre de conseillers**

En exercice : **29**  
Présents : **25**  
Absents : **04**  
Pouvoirs : **04**  
Votants : **29**

**Etaient présents :**

*Adjoints :*

Mesdames Martine BOURDIN, Odile RITOURET, Danièle HOUDU,  
Sylviane FORTUN,  
Messieurs Alain SELLIER, Michel HIRTZ, Gilles FERRAND.

*Conseillers municipaux :*

Mesdames Christine MENORET, Sophie BORÉ, Claire CARTIER,  
Nathalie GIRAULT MORESVE, Hélène ODENT, Renata VENCES,  
Aurélie LERICHE, Lyn FAIPOUX, Florence MÉTIVIER,  
Messieurs Daniel PERRICHOT, Jean-Marc CHATEAU, Pascal  
ARRAGAIN, Olivier DOUSSET, Antoine MAQUIN, Yoann LAFAUX,  
Mikaël TOST, Eric GUILMET.

**Absents excusés :**

Madame Danielle PLOQUIN,  
Messieurs Eric VERHILLE, Xavier BINET, Pascal NOYAU.

**Absents :**

Madame /  
Monsieur /

**Excusés, avaient donné pouvoir :**

Monsieur Eric VERHILLE avait donné pouvoir à Monsieur Antoine MAQUIN.  
Madame Danielle PLOQUIN avait donné pouvoir à Madame Christine MENORET.  
Monsieur Xavier BINET avait donné pouvoir à Monsieur Michel HIRTZ.  
Monsieur Pascal NOYAU avait donné pouvoir à Monsieur Mikaël TOST.

**Secrétaire de séance :**

Madame Martine BOURDIN.

Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 037-213701394-20220705-DEL\_05072022\_04-DE



**DEL N° 05-07-2022/04 TARIFS SAISON CULTURELLE 2022 - 2023.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que comme chaque année à la même époque il convient de fixer les tarifs de la saison culturelle 2022-2023.

La Commission Culture, Associations, Sports, Animations de la ville (CASA), lors de la réunion du 14 juin dernier a proposé :

1° : de reconduire les tarifs existants pour la saison culturelle 2022-2023.

2° : d'offrir aux aînés de plus de 65 ans le concert du trio My Favourite Swing le dimanche 9 octobre à 16h à La Grange dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées. La Semaine Bleue aura lieu du 3 au 9 octobre 2022.

3° : de rajouter la mention concernant le tarif abonné appliqué dans le cadre de la billetterie commune avec les structures participantes au festival Bruissements d'Elles. Le tarif abonné s'applique à partir de deux spectacles différents achetés via le site de billetterie en ligne du festival Bruissements d'elles.

4° : de confirmer le prix de vente de 2€ concernant les guides touristiques.

Après avoir pris connaissance de ces propositions et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

**APPROUVE** les tarifs ci-dessous concernant la Saison Culturelle 2022/ 2023 (tarifs inchangés depuis l'ouverture de La Grange en 2016).

**PRÉCISE** que la saison culturelle s'entend du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.

**CONFIRME** le prix de vente de 2€ concernant les guides touristiques.

Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 037-213701394-20220705-DEL\_05072022\_04-DE

TARIFS	A (tout public - soirée partagée /double plateau)	B (tout public)	C (Petite forme)	D (Jeune public)
Tarif Plein	12 €	10 €	6 €	5 € (adultes et enfants à partir de 3 ans ; gratuit - de 3 ans)
Tarif Réduit : Étudiants, 10-18 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé, intermittent du spectacle, personnel municipal, bénéficiaires du « pass Culture »	10 €	8 €	4 €	/
Tarif Abonné à partir de 3 spectacles tout public différents / Abonnement Festival Bruissements d'Elles (à partir du 2 <sup>ème</sup> spectacle différent)	10 €	8 €	/	/
Tarif Groupes + de 10 personnes	10 €	8 €	4 €	/
Moins de 10 ans Gratuité accordée aux séniors de + de 65 ans dans le cadre de La Semaine Bleue	Gratuit	Gratuit	Gratuit	/
Etablissements scolaires Luinois (écoles et collège Lucie et Raymond Aubrac)				2 € par élève et gratuité pour les accompagnateurs
Etablissements scolaires extérieurs à Luynes				4 € par élève et gratuité pour les accompagnateurs
SMA Les P'tits Loups et RPE (Relais Petite Enfance) intercommunal				Gratuit
Enfants et accompagnants ALSH La Ruche d'Ernest et La Passerelle				Gratuit
Centre de loisirs extérieurs à Luynes				4 € par enfant et gratuité pour les accompagnateurs

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

Madame Martine BOURDIN  
Première Adjointe au Maire

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le : 12/07/2022

Et sa publication le site internet de la commune le : 12/07/2022

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 037-213701394-20220705-DEL\_05072022\_04-DE

Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 037-213701394-20220705-DEL\_05072022\_04-DE